

Février 2021

Plan de Prévention du Risque Inondation
PPRI du bassin versant de la Lawe

Commune : Richebourg 1/2

Zonage réglementaire

Maitre d'oeuvre
 PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS
 Direction Départementale des territoires et de la mer
 Vu pour être annexé à mon arrêté d'approbation du 29 MARS 2021
 Le Préfet,
 LOUIS LE FRANC

Echelle: 1/5000

Grille du zonage réglementaire

Axe	Enjeux	
	Risques Non Structurants (RNS)	Risques Structurants (RS)
Construc. existantes	vert foncé	rouge
Établissements et P. d'équipement	vert foncé	rouge
Accumulation temporaire et débordement	vert clair	bleu
Forêt aménagée	vert clair	bleu

Tous parts de bassin versant situés en dehors des zones ci-dessus



- Zone d'Activités Economiques (ZAE)
- Bande de précaution
- Bande de précaution avec hauteurs d'eau supérieures à 2,50 m
- Éléments généraux
- Mairie
- Lieu de culte
- Cours d'eau busés
- Cours d'eau principaux
- Bâtiements
- Limite parcellaire
- Limite communale
- Limite de bassin versant

